Service Public de la Propreté et de l'Assainissement de Paris

Des solutions existent !

Adresse numéro 2 aux Parisiennes, Parisiens,

Dans notre 1ère adresse, nous avions pris le temps de vous démontrer par des exemples précis comment l'exécutif parisien, les Elus chargés de la propreté et de l'assainissement et le Directeur de la DPE trompaient les contribuables par la communication plutôt que de mettre en œuvre concrètement un Service Public efficace à la hauteur du budget investi de 600 millions d'euros sur la mandature.

Beaucoup de candidats aux élections municipales de 2020 font le constat que Paris est trop souillé, que les effectifs ne suffisent pas, que Paris a changé avec 30 % de surface piétonnière en plus à traiter, que les rats prolifèrent, que les incivilités grandissent…

Et pourtant, les différents programmes proposés par plusieurs candidats sont de l'ordre de l'incompétence et de la démagogie politicienne : lutte contre les rats, promesses d'équipements inappropriés, horaires farfelus et/ou déjà existants, privatisation de la collecte des ordures ménagères, managers de rue, double carrière pour les agents, dépôts surveillés avec l'aide de l'intelligence artificielle… Et tout cela avec des budgets en hausse allant jusqu'à 1 milliard d'euros par an !

Certains vont jusqu'à promettre que la privatisation ne coûtera pas un centime au contribuable parisien !!! Alors que depuis les premières privatisations en 1986, il a été démontré par plusieurs politiques que le coût à la tonne d'ordures collectée est 15€ plus chère que la collecte effectuée par le Public. **L'addition est lourde environ 3 000 tonnes/jours sont collectées par les entreprises privées soit un surcoût à l'année pour les parisiens d'environ 16 millions d'€ !!!**

Sans compter la multiplication des entreprises privées pour le vidage des corbeilles de rue, l'enlèvement des graffitis, le lavage et l'aspiration des chaussées, le nettoyage des grilles d'arbres : **des cadeaux aux entreprises du CAC 40 qui sont souvent des doublons du Service Public et qui coûtent très cher au contribuable.**

Des solutions existent pour rendre Paris Propre partout. Il faut renouer le dialogue avec les professionnels de terrain les Egoutiers, les Eboueurs, leurs encadrants directs représentés par leurs Organisations syndicales et Elus du personnel. Nous ne partons pas de rien, il faut s'inspirer du plan Nettoiement de 1990, du rapport de la Mission d'Information et d'Evaluation de la Propreté de Paris de 2018, faire un inventaire des moyens matériels et humains existants aujourd'hui et des besoins réels des usagers. Cette revendication, portée par notre Organisation Syndicale depuis 2017, a toujours été refusée par l'exécutif municipal et la Direction de la Propreté et de l'Eau.

Après ce constat, qui doit être partagé, nous devons faire appel au bon sens et à une organisation du travail qui a, par le passé, fait ses preuves !

Quelques propositions responsables portées par les professionnels de terrain et la CGT FTDNEEA :

- Il faut éliminer tous les doublons exercés par les entreprises privées, ce qui laisserait des millions d'€ pour un véritable plan d'Assainissement et de la Propreté de Paris.
- Nous revendiquons une remunicipalisation totale de l'ensemble des missions confiées aux entreprises privées.
- Arrêter l'optimisation à outrance des moyens matériels et humains, un exemple dans le 9ème arrondissement, il existe 900 itinéraires de ramassage des déchets. Ces plans changent tous les jours et selon les saisons ! Ce qui créé des embouteillages à outrance, une désorganisation totale de la collecte pour économiser 1 à 3 bennes par jour selon les jours !?!?
- Recréer une brigade de la prévention et verbalisation des incivilités au règlement sanitaire départemental avec des professionnels de la Propreté de Paris.
- Remettre en place des cantons de balayage, d'entretien des trottoirs à dimension humaine avec des Eboueurs en pied sur ces secteurs en lien direct avec la population.
- Augmenter les effectifs dans les ateliers d'engins pour optimiser l'utilisation des petits engins de trottoirs.

Concernant l'organisation des collectes de déchets :

Tout d'abord, il faut savoir que les 5, 6, 8, 9, 14, 16, 17 et 20ème arrondissements sont collectés par le Service Public de 6h10 à 12h00. Les 2 et 12ème arrondissements sont collectés par le Service Public de 16h30 à 22h30. Les 1, 4, 7, 10, 11, 13, 15 et 18ème arrondissements sont collectés par les entreprises privées de 16h30 à 22h30. Les 3 et 19ème arrondissements sont collectés par les entreprises privées de 6h10 à 12h00.

La collecte du soir, qu'elle soit effectuée par la Régie ou par le privé, est un non-sens. En effet, les Eboueurs s'évertuent à balayer, laver les trottoirs toute la journée et à partir de 16h00, on remet les bacs à ordures sur du propre ce qui entraîne de nouveaux dépôts sauvages. C'est comme si chez vous, vous passiez, le balai, l'aspirateur, la serpillère et ensuite vous redéposiez les poubelles sur du propre !!! Et au point de vue environnemental, c'est aussi un non-sens, avoir des bennes dans les rues de Paris tout au long de la journée cela entraîne en permanence des embouteillages.

Avoir dans certains arrondissements la sortie des bacs le matin et dans d'autres en soirée cela donne le sentiment d'avoir des ordures ménagères en présence toute la journée dans les rues quand on passe d'un arrondissement à un autre. Et pour les rats qui ont proliféré dans les rues depuis la crue de la Seine en 2016, c'est une aubaine. Un garde-manger à ciel ouvert ! Que du bonheur pour eux, ils n'ont plus besoin de descendre en égout pour s'alimenter et, pourtant là, ils y sont utiles !

La CGT FTDNEEA revendique sur la collecte des déchets :

Premièrement : la collecte doit être entièrement remunicipalisée avec l'embauche prioritaire des personnels des entreprises privées car ce sont des professionnels aguerris. La collecte par le Public est moins chère pour le contribuable parisien et elle est plus sûre.

Deuxièmement : la collecte doit être faite partout le matin, pour qu'ensuite nos équipes soient concentrées sur le balayage, le lavage et l'entretien des trottoirs et des rues.

Les contrats avec les entreprises privées se terminent en juillet 2021. Donc à cette date, il est possible d'envisager une collecte partout le matin. Sur la remunicipalisation totale, si pour des questions de taille de garages, d'achats de véhicules, d'effectifs, elle ne peut s'envisager à cette date, elle peut s'effectuer par tranche sur la mandature.

Nous pourrions dès juillet 2021, passer en régie les 1, 3, 4, 7, 10 et 11ème arrondissements, d'autant plus que 90 bennes de la Régie dorment dans les garages tous les jours, l'impact financier d'investissement serait réduit à l'embauche d'effectif de Conducteurs et d'Encadrants. Pour les 13, 15, 18 et 19ème arrondissement, cela pourrait s'envisager dès 2024.

Avec comme particularité pour les arrondissements centraux (1, 2, 3, 4, 5, et 6ème arrondissements), de faire une collecte en 1 tour soit de 6h00 à 9h00 ce qui limiterait les embouteillages dans le centre de Paris aux heures de pointe. Ce qui permettrait aux équipes de balayage et de lavage d'être sur ce terrain dès 9h00.

Cela existait avant, c'est donc possible !

Pour l'ensemble des arrondissements, il faut absolument reconcentrer les effectifs sur le matin. Nous portons d'autres revendications à étudier tel que le transport fluvial et une répartition des garages au plus près des arrondissements pour le bien commun de toutes et tous : un Environnement de qualité.

Concernant le réseau d'assainissement, nous avons des propositions permettant :

- L'utilisation de la chaleur des égouts pour le chauffage des bâtiments publics.
- L'utilisation des flux par l'installation de turbines permettant de générer de l'électricité (procédé barrages hydro électriques).
- L'optimisation du système de séparation des eaux pluviales en le prolongeant pour l'irrigation des plaines maraichères et céréalières d'Ile de France. L'eau sortie des usines de traitement pourraient également être utilisées plutôt que d'être rejetées en Seine.

DEBATTONS EN !
EXIGEONS DES ENGAGEMENTS DE PROGRES AUPRES DES CANDIDATS !!

CGT FTDNEEA Bourse du travail 3 rue du Château d'Eau 75010 Paris
Tel : 01.44.52.77.12 ou 15 Fax : 01.44.52.77.29 mail : cgt.ftdneea@gmail.com Paris, le lundi 2 mars 2020 à 12h29